

Questions orales

LE LOGEMENT

LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT QUANT À L'ACCROISSEMENT DU NOMBRE DE MISES EN CHANTIER

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, permettez-moi de poser une dernière question supplémentaire. Le ministre aurait tout simplement pu répondre par la négative à ma dernière question. Puis-je poser ma question supplémentaire au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Étant donné que le président de l'Association canadienne des agents immobiliers a prévu une augmentation de 10 p. 100 du prix des logements l'année prochaine, ce qui n'a rien d'exagéré étant donné la diminution de 30 p. 100 de mises en chantier cette année, le ministre a-t-il d'autres plans que ceux qui ont été annoncés dans l'exposé budgétaire en vue d'augmenter l'offre de logements, ce qui aura une importance décisive l'année prochaine?

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas vu le rapport du président de l'Association canadienne des agents immobiliers et il n'a peut-être pas lu mes discours. Je crois qu'il a droit à ses opinions qui sont partagées par certains. Cependant, j'espère que mes programmes remporteront assez de succès pour nous permettre de le démentir, comme nous avons démenti certains organismes économiques respectés. Bien sûr, la diminution du nombre de mises en chantier nous préoccupe et nous n'en sommes pas satisfaits. J'ai donné un résumé de nos nombreux programmes dans mon discours de lundi; j'espère que le député le lira parce qu'il y trouvera de nombreuses dispositions visant à augmenter le nombre de mises en chantier.

* * *

[Français]

L'IMMIGRATION

LES HAÏTIENS—LES PROPOSITIONS FAITES PAR LE MINISTRE DE L'IMMIGRATION DU QUÉBEC

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Le ministre québécois de l'Immigration vient de rendre publique une nouvelle à l'effet qu'il a récemment fait à son homologue fédéral une proposition qui serait de nature à favoriser le règlement de la situation des Haïtiens au Canada, et à prévenir d'autres situations semblables. Le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration peut-il maintenant informer la Chambre de la nature de la proposition de M. Bienvenue, et de ce qu'il a l'intention de faire à ce sujet?

[Traduction]

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'ai rencontré M. Bienvenue vendredi dernier, je crois, et nous avons abordé toute la question de l'immigration, surtout en ce qui concerne le Québec. Nous avons évidemment parlé du problème haïtien, mais il n'y a pas eu de proposition précise à cette occasion et, à moins qu'il ne m'ait fait parvenir une communication que je n'ai pas reçue depuis lors, je ne puis donner d'autres éclaircissements au député.

[M. Turner (Ottawa-Carleton).]

LES FINANCES

LA SUPPRESSION DE LA TAXE DE VENTE SUR LES CAMIONS LOURDS—DEMANDE DE REMBOURSEMENT EN FAVEUR DES CONCESSIONNAIRES AYANT DES VÉHICULES EN STOCK

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Puisque le budget propose l'annulation de la taxe de vente sur les camions lourds, le ministre a-t-il reçu des communications urgentes venant de bon nombre d'associations et de marchands qui ont sur les bras des véhicules lourds et spécialisés sur lesquels ils ont déjà payé des milliers de dollars de taxe de vente et sur lesquels, dans certains cas, ils devront absorber une perte de plus de \$100,000.

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Oui, monsieur l'Orateur, les députés de tous les partis me font des représentations en ce sens. Nous étudions encore une fois la question cet après-midi.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire. Le ministre se souviendra peut-être qu'il y a de nombreux précédents en faveur d'un remboursement de la taxe de vente dans ces circonstances.

Une voix: Établis par un gouvernement conservateur, en plus.

* * *

L'ÉNERGIE

LES FORCES MARÉMOTRICES DE LA BAIE DE FUNDY—LA POSSIBILITÉ DE L'AMÉNAGEMENT DE CONCERT AVEC DES CENTRALES NUCLÉAIRES ET THERMOÉLECTRIQUES

M. Robert C. Coates (Cumberland-Colchester-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources concernant l'étude sur les forces marémotrices de la baie de Fundy qu'il a déposée à 2 heures. Permettez-moi d'abord de remercier le ministre de la collaboration dont il a fait preuve pendant la durée de l'étude et aussi en déposant le rapport.

● (1440)

Parallèlement aux mesures déjà prises en vue de mettre en valeur les forces marémotrices de la baie de Fundy, les gouvernements en cause ont-ils l'intention d'étudier la possibilité d'exploiter l'énergie marémotrice de concert avec l'énergie thermique des bassins houillers de Cumberland et l'énergie nucléaire produite par la centrale nucléaire projetée à Pointe Lepreau, au Nouveau-Brunswick?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): J'aimerais remercier le député de ses observations du début. Comme il l'a signalé, le projet d'aménagement des forces marémotrices élaboré dans le cadre de la réévaluation mettrait en cause les stations thermiques. L'une des questions capitales à déterminer est de savoir combien de débouchés d'énergie marémotrice il faudrait dans l'Est du Canada pour que le projet soit rentable. En ce qui concerne les dépôts possibles de charbon dans le comté Cumberland, le gouvernement fédéral, de concert avec le gouvernement provincial, est en train de financer une évaluation des ressources de charbon de la Nouvelle-Écosse, à l'exclusion de l'île du Cap-Breton.